



Maitien de droit ARE en attente de retraite a taux plein

Par OliFav, le 07/07/2024 à 17:10

Bonjour,

Je recherche le texte qui permet de vérifier si je peux prétendre à ce dispositif, je suis inscrit à pole emploi depuis juillet 2021, je perçois donc l'ARE et suite à un CDD mon indemnisation cours jusqu'au 9 septembre 2024, j'aurai 62 ans le 31/08/2024, j'ai donc normalement toutes les conditions pour prétendre à ce dispositif mais ma conseillère m'infirme cette possibilité, me prétextant que les droits seront épuisés, hos il s'agit bien d'une prolongation de droit au dela des droits acquis. Si une bonne ame maitrisant le sujet peut me donner la source législative en cours ... un grand merci.

Par OliFav, le 07/07/2024 à 17:55

Etant né en août 1962, bien qu'ayant les trimestres cotisés (je ne peux bénéficier de carrière longue) et donc je dois attendre 62 ans et 6 mois donc un départ en mars 2025.

Par OliFav, le 07/07/2024 à 18:20

Merci pour le conseil, mais je voulais avant trouver la source juridique de cette disposition car pour le moment je n'ai que quelques documents trouvés sur internet et donc pas très précis.